

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2025

RAPPORT N°13.10.25-07

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LE CKF, ECOLE D'ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBATS DANS LE CADRE DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS SPORTIFS

Depuis la création de L'ESCALE, les motifs d'exclusion des collégiens sont essentiellement liés à des problématiques de respect des règles, et de comportements envers les adultes et leurs pairs.

Aussi, les ateliers qui sont proposés dans le cadre de cette convention de partenariat avec le CKF répondent à la volonté de travailler avec ces jeunes des méthodes de relaxation et de maîtrise de soi et de concentration.

Il est ainsi proposé d'aborder ces problématiques à travers d'ateliers sportifs, animé par un éducateur du CKF diplômé d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif,

Les ateliers sont destinés à un groupe de 8 participants maximum. Ils se dérouleront une fois par semaine, dans les locaux du CKF.

Ces ateliers au nombre de 10 séances, sont programmés d'octobre à décembre 2025, Le coût total de ces interventions étant de 850 TTC,

En conséquence, je demande au Conseil :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention à intervenir entre le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE et le CKF portant sur la mise en place d'ateliers sportifs.
- **DE M'AUTORISER** à signer ce document ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire.

La dépense en résultant sera prélevée sur le budget 2025 du CCAS, chapitre, article et fonction concernés.

Stephen HERVE
Président du Centre Communal D'Action
Sociale

